

Émotions... Mobilisation !

*sous la direction de
Christophe Traini*



SciencesPo.
Les Presses

Émotions...
Mobilisation!

Émotions... Mobilisation!

Sous la direction de
Christophe Traïni

Ouvrage publié avec le soutien
du Centre de science politique comparative
de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence

Catalogage Électre-bibliographie (avec le concours de la bibliothèque de Sciences Po)
Émotions... Mobilisation ! / sous la direction de Christophe Traïni – Paris : Sciences Po,
les Presses, 2009.

ISBN 978-2-7246-1099-4

RAMEAU :

- Émotions : Aspect politique
- Engagement (psychologie)
- Participation sociale : France
- Militantisme : France
- Mouvements sociaux : France
- Militants politiques : France : Psychologie

DEWEY :

- 306.3 : Sociologie de la vie politique

Public concerné : public intéressé

La loi de 1957 sur la propriété intellectuelle interdit expressément la photocopie à usage collectif sans autorisation des ayants droit (seule la photocopie à usage privé du copiste est autorisée).

Nous rappelons donc que toute reproduction, partielle ou totale, du présent ouvrage est interdite sans autorisation de l'éditeur ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC, 3, rue Hautefeuille, 75006 Paris).

Table des matières

<i>Ont contribué à cet ouvrage</i>	9
<i>Introduction / POURQUOI ET COMMENT SENSIBILISER À LA CAUSE ?</i>	11
<i>Christophe TRAÏNI et Johanna SIMÉANT</i>	
• Un objet d'étude peu recommandable?	14
• L' enrôlement des soutiens	19
• Former et fidéliser des militants	24
• Émotions militantes et biographie	26
• Les contextes sociaux des émotions	30
I — TOUCHER DES PUBLICS	
<hr/>	
<i>Chapitre 1 / LE MOUVEMENT CONTRE LA DOUBLE PEINE</i>	37
<i>Lilian MATHIEU</i>	
• Une campagne de « sensibilisation »	38
• L' enrôlement des musiciens	42
• L' enrôlement des cinéastes	48
<i>Chapitre 2 / LA MOBILISATION DES INTERMITTENTS DU SPECTACLE</i>	57
<i>Bleuwendn LECHAUX</i>	
• Des performances artistiques pour rallier des soutiens	59
• Les ressources des réseaux professionnels	66
• Des dispositifs aux effets incontrôlables	70
• Toucher l' opinion publique, peser sur les élus	74
<i>Chapitre 3 / EMMAÛS ET LE SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS</i>	79
<i>Axelle BRODIEZ</i>	
• L' indignation d' Emmaüs	80
• L' attendrissement du Secours populaire français	85
• L' urgence de la pitié	88
• La sensibilité croissante à la dignité des victimes	90
• Le <i>mailing</i> , transposition des techniques de marketing	92

Chapitre 4 / L'ENTHOUSIASME DU TÉLÉTHON	97
<i>Jean-Philippe HEURTIN</i>	
• Les ressorts de la « force T »	99
• Un processus collectif d'interprétation des émotions	103
• De l'enthousiasme pour un monde meilleur	109
• Contagion de l'excitation et disposition à se lier	111

II — ÉMOTIONS ET RAISONS MILITANTES

Chapitre 5 / UNE CATASTROPHE PATRIMONIALE	
L'INCENDIE DU CHÂTEAU DE LUNÉVILLE	121
<i>Anthony PECQUEUX</i>	
• Mobiliser autour d'un événement quasi moral	122
• Des images et des lettres émouvantes	127
• De la tristesse à l'enthousiasme	130
• Réflexivité et savoir-faire professionnels	135
Chapitre 6 / ACT UP OU LES RAISONS DE LA COLÈRE	141
<i>Christophe BROQUA et Olivier FILLIEULE</i>	
• L'étude sociologique des émotions	142
• Le zap d'Élizabeth Hubert	146
• La fabrique de la colère	153
• Contextes d'action et perceptions sociales de la colère	165
Chapitre 7 / L'UNION DES FEMMES FRANÇAISES	
ET LES SENTIMENTS SUPPOSÉS FÉMININS	169
<i>Sandra FAYOLLE</i>	
• La figure maternelle ou le langage du cœur	170
• « Faire leur éducation politique malgré elles »	180
• Gardiennes du foyer, gardiennes de la mémoire	184
• Une héroïne aux allures de sainte	188

Chapitre 8 / L'OPPOSITION À LA TAUROMACHIE	193
<i>Christophe TRAÏNI</i>	
• Frapper les sens, toucher les cœurs	195
• Émotions réflexives et gratifications militantes	199
• Pluralité d'appréciations et jeux d'émotions	206
• De l'empathie à l'explication sociologique	210

III — S'ÉMOUVOIR AILLEURS

Chapitre 9 / HÉRITIERS FASCISTES ET ORPHELINS PADANS EN ITALIE	217
<i>Stéphanie DECHEZELLES</i>	
• La construction des sensibilités partisans	219
• Les dispositifs de sensibilisation mémorielle	223
• Engouements militants et trajectoires sociales	229
Chapitre 10 / LA RÉFORME DU CODE DE STATUT PERSONNEL AU MAROC	237
<i>Frédéric VAIREL</i>	
• La construction de la cause féministe au Maroc	239
• Des dispositifs de sensibilisation variés	243
• La manifestation des émotions en contexte autoritaire	252
Chapitre 11 / LES SYSTÈMES D'ÉCHANGES SOLIDAIRES ET LA CRISE ARGENTINE	255
<i>Pierre-Olivier SALLES</i>	
• Les visées militantes d'une économie alternative	256
• Ethnographie des dispositifs militants du troc argentin	258
• L'économie solidaire à l'épreuve de la crise économique	262
• Désajustement des émotions et désagrégation du collectif	267

Conclusion / **LES ÉMOTIONS ET LA SOCIOLOGIE
DES MOUVEMENTS SOCIAUX**

273

Sandrine LEFRANC et Isabelle SOMMIER

- Mobiliser et consolider le groupe militant 275
- Quel protocole empirique ? 280
- S'émouvoir ou émouvoir autrui ? 282
- Émotion et dépolitisation 286
- Le « chaînon manquant » de la sociologie
des mouvements sociaux 290

Bibliographie

295

Ont contribué à cet ouvrage

Axelle BRODIEZ est chargée de recherches au Laboratoire de recherche historique Rhône-Alpes (Larhra), CNRS.

Christophe BROQUA est docteur en anthropologie de l'École des hautes études en sciences sociales (EHESS).

Stéphanie DECHEZELLES est chercheure post-doctorante au Centre régional associé Cereq-Spirit (Cracs, Institut d'études politiques de Bordeaux), associée au laboratoire Spirit (Science politique, relations internationales, territoire, Institut d'études politiques de Bordeaux), CNRS.

Sandra FAYOLLE est docteur en science politique au Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne), CNRS.

Olivier FILLIEULE est directeur de l'Institut d'études politiques et internationales de l'Université de Lausanne (Crapul) et directeur de recherche au Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne), CNRS.

Jean-Philippe HEURTIN est professeur de science politique à l'Université de Versailles-Saint-Quentin, au Centre d'analyse des régulations politiques (Carpo) et au Groupe de sociologie politique et morale (IMM, EHESS).

Bleuwenn LECHAUX est doctorante en science politique au Centre de recherches sur l'action politique en Europe (Crape, Université Rennes-1 et Institut d'études politiques de Rennes), CNRS et ATER à l'Institut d'études politiques de Rennes.

Sandrine LEFRANC est chargée de recherche à l'Institut des sciences sociales du politique (ISP, Université Paris-X-Nanterre et École normale supérieure de Cachan), CNRS.

Lilian MATHIEU est chargé de recherche au Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne), CNRS.

Anthony PECQUEUX est chercheur en sociologie au laboratoire Sociologie, histoire, anthropologie des dynamiques culturelles (Shadyc, EHESS), CNRS et chargé de conférences à l'EHESS.

Pierre-Olivier SALLES est doctorant en science politique à l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence.

Johanna SIMÉANT est professeur des Universités en science politique à l'Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne, membre du Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne), CNRS et de l'Institut universitaire de France.

Isabelle SOMMIER est directrice du Centre de recherches politiques de la Sorbonne (CRPS, Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne), CNRS et professeur de sociologie à l'Université Paris-1-Panthéon-Sorbonne.

Christophe TRAÏNI est maître de conférences en science politique au Centre de science politique comparative (CSPC, Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence).

Frédéric VAIREL est professeur adjoint à l'École d'études politiques de l'Université d'Ottawa.

Introduction

POURQUOI ET COMMENT SENSIBILISER À LA CAUSE ?

Christophe TRAÏNI et Johanna SIMÉANT

« ÉMOTION – *Emotion* 1534 ; de émouvoir, d'après *motion* "mouvement" (XIII^e).

1. Mouvement, agitation d'un corps collectif pouvant dégénérer en troubles → émeute, *Une certaine émotion commençait à s'agiter le peuple, l'armée.*
2. État de conscience complexe, généralement momentané, accompagné de troubles physiologiques (pâleur ou rougissement, accélération du pouls, palpitations, sensation de malaise, tremblements, incapacité de bouger ou agitation). Par ext. sensation (agréable ou désagréable), considérée du point de vue affectif → émoi, »
Le Petit Robert de la langue française, 2004 [1^{re} éd. 1967], p. 865.

« ÉMOTION – 1. Mouvement qui se passe dans une population.

On ne parle que de la guerre; le roi a deux cent mille hommes sur pied; toute l'Europe est en émotion. SÉV. 127. [...]

2. Agitation populaire qui précède une sédition, et quelquefois la sédition elle-même; ce qui est un mouvement moitié physique, moitié moral [...].
3. Mouvement moral qui trouble et agite, et qui se produit sous l'empire d'une idée, d'un spectacle, d'une contradiction, et quelquefois spontanément sous l'influence d'une perturbation nerveuse, comme cela a lieu quelquefois dans l'hypocondrie. »
Dictionnaire de la langue française (Littré), 2004 [1^{re} éd. 1863-1872], p. 2005.

La protestation politique et les mouvements sociaux apparaissent aujourd'hui comme une composante ordinaire de la vie politique des démocraties occidentales. Par là même, la science politique considère désormais que la participation politique des citoyens, loin de se limiter aux seules formes conventionnelles largement centrées sur le vote, s'étend également à la manifestation de griefs ou à la mobilisation en faveur de causes. Il n'est plus pertinent de postuler une coupure radicale entre, d'une part des formes institutionnelles de participation, et d'autre

part des mobilisations portées par des groupes exclus et en complète extériorité avec le jeu politique. La sociologie du militantisme est, par là même, devenue l'une des clés indispensables à une bonne compréhension des interactions qui se nouent entre les gouvernés et les gouvernants des sociétés démocratiques. À la question des facteurs qui favorisent l'attachement partisan, l'intérêt pour les élections, l'appréciation des candidats, est venue s'imbriquer celle, tout aussi essentielle, des modalités selon lesquelles les citoyens se rallient à une cause qui vise à modifier l'ordre présent des choses. Cet ouvrage se propose de montrer dans quelle mesure l'étude de cet objet, désormais central de la science politique, nécessite de se défaire d'une idée ancienne trop communément admise qui fait de l'activité politique une réflexion intellectuelle excluant l'irrationalité habituellement prêtée à l'émotion.

À ce propos, George E. Marcus a remarquablement montré les limites d'une conception traditionnelle des rapports entre les émotions et la politique. La normalité, en l'espèce, serait à chercher du côté de l'usage bien maîtrisé de la raison, que ce soit sous la forme du jugement impartial au nom de principes généraux ou de l'évaluation stratégique des moyens qui permettent de prendre l'avantage sur des rivaux. L'exception, l'anomalie, le fourvoiement, bref, les conduites inconséquentes, irresponsables et coupables, relèveraient de l'intrusion éruptive d'émotions incontrôlables, partiales et aveuglantes. Cette vision dichotomique doit beaucoup à une forme de confusion entre la norme et la normalité, le modèle prescriptif de *ce qui devrait être* et la description de *ce qui est*. Elle nous porte à condamner, plutôt qu'à analyser et comprendre, une réalité pourtant essentielle de la vie politique. L'engagement des uns et des autres n'est jamais le simple prolongement d'une réflexion portant sur des préceptes moraux, ou bien encore sur un calcul préalable d'un bénéfice tactique ou économique. La recherche d'un avantage, la lutte contre des désagréments, la dénonciation du sort scandaleux réservé à d'autres que soi-même implique et engage nécessairement des émotions, telles que le courage de s'opposer aux puissants, la compassion pour les plus faibles, la sympathie pour une lutte menée par d'autres, etc. La plupart des différends traités par le système politique n'advindraient jamais si les citoyens ne pouvaient, comme c'est le cas au sein de l'espace public démocratique, éprouver et manifester aversion, colère, anxiété, compassion, solidarité, gratitude, admiration, mépris... « La politique

démocratique pose comme une donnée que l'avenir d'une question, une fois celle-ci exposée, dépendra de la faculté de ceux qui l'ont soulevée à rallier à leur cause d'autres citoyens en les détournant de leur vie quotidienne immédiate [...]. Pour amener les gens à partager les préoccupations des autres, à s'intéresser à un problème, une crise, un sujet qui n'appartient pas à leur univers personnel, il faut être en mesure d'établir un lien spécifique entre le problème en question et leur réaction émotionnelle¹. »

Les auteurs de cet ouvrage se proposent d'interroger comment des manifestations d'émotions concourent effectivement à l'édification des causes collectives. Leurs analyses portent sur les modalités selon lesquelles les militants qu'ils étudient s'appliquent à *manifester des états affectifs tout en mettant à l'épreuve celles d'autrui*. Soucieux de s'appuyer sur un matériel empirique bien identifiable, ils prennent soin de rapporter systématiquement leurs propos aux *dispositifs de sensibilisation* qu'ils ont eu l'occasion d'observer sur leurs terrains d'enquête respectifs. Par dispositifs de sensibilisation, il faut entendre, plus précisément, l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue². Comme on pourra le constater au fil des chapitres, cette perspective révèle un *corpus* de dispositifs aussi riche que dense : CD, concerts, clips, films dédiés à une cause protestataire, spectacles de rue, opérations retentissantes se réclamant du *zap*, iconographies invitant à l'indignation ou à la compassion, coordinations multiplexes suscitant l'enthousiasme, recours au témoignage, collectes de condoléances, exaltations de la figure maternelle, registres victimaires, commémorations d'événements tragiques, célébrations des héros et des martyrs, promotions de la convivialité et de

1. George E. Marcus, *Le Citoyen sentimental. Émotions et politique en démocratie*, préface de Philippe Braud, Paris, Presses de Sciences Po, 2008, p. 128.

2. Les chapitres de cet ouvrage ont été préalablement présentés et discutés au cours du colloque Les mobilisations collectives et les dispositifs de sensibilisation organisé en octobre 2006 par le Centre de science politique comparative de l'Institut d'études politiques d'Aix-en-Provence. Les auteurs tiennent à remercier Karine Wepierre qui a très largement contribué à la bonne organisation de ces deux journées. Ils remercient également tous les collègues qui ont participé au comité scientifique ou aux discussions de ce colloque : Loïc Blondiaux, Hélène Buisson-Fenet, Cyril Lemieux, Gwenola Le Naour, Élizabeth Picard, Françoise de Barros, François Buton, Renaud Crespin, Gaëlle Dequirez, Jean-Pierre Gaudin, Jean-Noël Jouzel, Yannis Lemery, Gilles Massardier, Nagisa-Christelle Mitsushima, Lamia Zaki.

l'échange face à face... D'une manière générale, la notion de dispositifs de sensibilisation implique de *décrire* quatre dimensions inégalement interdépendantes : les équipements matériels et les opérations pragmatiques déployés par les militants ; les émotions que ces derniers s'appliquent à prescrire ; les argumentations discursives, les justifications idéologiques, qui accompagnent très souvent la mise à l'épreuve desdites émotions ; enfin les réactions affectives effectivement suscitées qui ne correspondent pas forcément à celles initialement escomptées.

— Un objet d'étude peu recommandable ?

Cet ouvrage doit beaucoup à la volonté de remédier au dilemme auquel sont souvent confrontés les spécialistes de l'action collective. D'une part, les terrains qu'ils explorent au cours de leurs enquêtes les conduisent à observer inévitablement de nombreux phénomènes saturés d'émotions. D'autre part, il leur paraît impossible de relever trop ostensiblement les dimensions affectives de leur objet sans apparaître aussitôt suspects. Trois motifs de soupçon, au moins, pèsent traditionnellement à l'encontre des perspectives attentives aux dimensions affectives des mobilisations collectives.

Un premier motif de soupçon résulte de la crainte d'une forme de régression vers les errements régulièrement attribués aux précurseurs de ce domaine de recherche. L'archéologie de l'étude de l'action collective a souvent reproché à des auteurs tels Scipio Sighele, Gabriel Tarde et Gustave Le Bon, d'avoir trop rapidement réduit les mobilisations collectives à des débordements, à des déchaînements d'émotions irrationnelles et alarmantes. La véritable fondation de la discipline coïnciderait avec l'avènement d'un paradigme de l'acteur rationnel dépassant définitivement la figure repoussoir de la psychologie des foules. Comme l'écrit Craig Calhoun, « les émotions ont d'autant plus de difficulté à être réintroduites dans le champ de l'étude de l'action collective que leur absence, loin d'être simplement neutre, résulte d'une expulsion liée à une rébellion intellectuelle qui a aidé à la définition dudit champ³ ».

3. Craig Calhoun, « Putting Emotions in Their Place », dans Jeff Goodwin, James M. Jasper et Francesca Poletta (eds), *Passionate Politics. Emotions and Social Movements*, Chicago (Ill.), University of Chicago Press, 2001, p. 48.

Un deuxième motif de soupçon découle de la manière dont la vision traditionnelle récusée par George E. Marcus pèse sur la prise de parole au sein de l'espace public. Plus encore que les autres conduites sociales, la participation à l'affrontement politique, à la controverse publique, à l'expression de la dissension, est généralement subordonnée à des exigences de contrôle des formes et de maîtrise de soi, en principe incompatibles avec la soudaineté et l'imprévisibilité des réactions affectives les plus immédiates. Par là même, les manifestations de colère, de crainte, d'apitoiement, de fierté, etc., sont souvent rabattues sur les catégories dépréciatives du « *pathos* », de la « démagogie », de la « société du spectacle »... À vrai dire, l'intransigeance de ces jugements est strictement réservée aux adversaires et détracteurs de ceux qui les profèrent : le *pathos* désigne généralement les émotions des autres. Débusquer des affects équivaut souvent à tenter de disqualifier des prises de parole publique accusées d'être irréfléchies, indécentes, déplacées, bref illégitimes. Ainsi, les industries mises en cause par les « tireurs d'alarme » s'appliquent le plus souvent à attribuer la critique qui leur est adressée à une personnalité trouble pleine de ressentiment, complaisamment plaintive, avide de vengeance et de notoriété⁴. En relevant les dimensions émotionnelles des conduites militantes observées, et même si ses préoccupations demeurent exclusivement heuristiques, le chercheur craint souvent de redoubler, voire d'alimenter, ces procès en illégitimité qui participent pleinement aux luttes politiques.

Un troisième motif de soupçon, enfin, dérive d'une représentation de sens commun selon laquelle les émotions constitueraient des phénomènes intrinsèquement subjectifs, fugaces et insaisissables qui émaneraient de l'intimité insondable des cœurs. Cette manière d'envisager les émotions paraît d'autant plus irrécusable qu'elle résulte sans doute des évolutions pluriséculaires à travers lesquelles se sont forgées les valeurs de l'individualisme moderne⁵. Quoi qu'il en soit, le prestige, souvent exorbitant,

4. Mary Bernstein et James M. Jasper, « Les tireurs d'alarme dans les conflits sur les risques technologiques. Entre intérêts particuliers et crédibilité ? », *Politix*, 44, 1998, p. 109-134. L'expression « tireur d'alarme » (*whistleblower*) désigne les activistes qui s'emploient à porter à la connaissance du public les problèmes internes de l'organisation à laquelle ils appartiennent et les infractions aux règles qui y ont lieu.

5. Norbert Elias, *La Société des individus*, Paris, Fayard, 1991 ; Charles Taylor, *Les Sources du moi : la formation de l'identité moderne*, Paris, Seuil, 1998.

accordé à une sociologie positive se réclamant de faits univoques et incontestables ne peut que décourager le chercheur à investir des objets réputés si incertains.

L'ensemble des contributions de cet ouvrage s'applique à démontrer que cette méfiance est loin d'être indépassable. En ce qui concerne le soupçon de régression intellectuelle, le recul historique devrait permettre désormais de comprendre que les limites des approches des tout premiers précurseurs résultèrent sans doute, non seulement de leur psychologisme, mais bien plus encore de leur incapacité à interroger la distance sociale qui les séparait de leur objet d'étude. Les explications par la psychologie des foules, en définitive, nous en apprennent moins sur les actions collectives dont elles croyaient rendre compte, que sur les préjugés ethnocentriques qui portaient alors les populations les plus aisées et lettrées à disqualifier les protestations des classes populaires⁶. D'une manière plus générale, le fait que l'émotivité soit souvent un stigmate conféré à des fins dépréciatives devrait inciter le chercheur, non pas à détourner le regard, mais plutôt à analyser, au cas par cas, les tenants et aboutissants de ces procédés proprement politiques à travers lesquels des groupes d'individus s'efforcent de récuser la légitimité des états affectifs manifestés par d'autres. Pour le dire autrement, si en tant que citoyen chacun est libre de s'indigner du fait que des démagogues, tenus pour illégitimes, puissent s'évertuer à « faire peur ou pleurer dans les chaumières », on voit mal au nom de quoi le spécialiste de l'action collective devrait s'abstenir de se demander pourquoi, comment et avec quels effets les larmes, la compassion, la colère, l'aversion, etc., sollicitées par les « entrepreneurs de cause » sont ou non effectivement produites⁷.

Enfin, entamer l'enquête par l'observation de dispositifs de sensibilisation équivaut à tordre le cou définitivement à l'idée selon laquelle l'étude de l'émotion ne pourrait s'appuyer sur aucune données empiriques tangibles.

6. *Susanna Barrows, Miroirs déformants. Réflexions sur la foule en France à la fin du XIX^e siècle, Paris, Aubier, 1990.*

7. *On utilise généralement la notion d'« entrepreneurs de cause », ou d'« entrepreneurs de mobilisation », dans le but de signifier que les mobilisations collectives ne se développent qu'à partir du moment où des activistes entreprennent, avec succès ou non, de rassembler des moyens appropriés afin de s'attirer le soutien du plus grand nombre. L'expression nous interdit, autrement dit, de percevoir les mobilisations comme la résultante naturelle ou mécanique de tensions macrosociales.*

À condition, bien évidemment, de préciser qu'il n'est pas question ici de prétendre sonder les psychés individuelles. La perspective pragmatique adoptée par les auteurs se contente de porter son attention sur les agencements d'objets et de conduites à travers lesquels des militants s'efforcent, avec un succès très inégal, de mettre à l'épreuve des émotions bien déterminées. Par là même, cet ouvrage ne prétend nullement trancher de nombreuses controverses portant sur l'origine des émotions, leur caractère plus ou moins universel, la possibilité de les classer, d'énumérer leurs fonctions biologiques et sociales, d'élucider leurs rapports à la conscience réflexive ou bien encore aux conventions sociales qui permettent leur dénomination⁸. Afin de ne pas trop s'éloigner de leur problématique relative au développement des mobilisations collectives, déjà suffisamment riche en questions subséquentes, les auteurs de cet ouvrage ont préféré s'en tenir prudemment à une définition conceptuelle de l'émotion la plus élémentaire possible. Ce qui impliquait de pouvoir préciser ce que recouvre exactement cette notion familière.

Pour répondre à cette question, Algirdas J. Greimas et Jacques Fontanille écrivent qu'une émotion est « une réaction affective, en général intense, se manifestant par divers troubles, surtout d'ordre neurovégétatif⁹ » : pâleur, rougissement, accélération du pouls, tremblements, palpitations, nausée, agitation, incapacité à bouger, crispation, auxquelles il convient également d'ajouter l'altération des tonalités de la voix, les cris, les pleurs, les sourires, les larmes, et bien d'autres encore. L'expérience d'une émotion implique donc une activation physiologique doublée d'un vécu subjectif conscient mais très inégalement contrôlé. En s'appuyant sur les travaux récents dans le domaine des neurosciences, George E. Marcus souligne que ces altérations du corps résultent de processus cérébraux – dont une grande partie échappe à la conscience – qui permettent aux individus d'ajuster l'exécution des tâches en fonction de l'évolution des situations¹⁰. Cette *fonction adaptative* des émotions ne

8. Ces problématiques complexes ont été abordées par des disciplines aussi diverses que l'anthropologie, la sociologie, la psychologie, la psychosociologie, l'histoire des sensibilités, la philosophie morale, la psychanalyse, ou bien encore l'éthologie ou les neurosciences.

9. Algirdas J. Greimas et Jacques Fontanille, *Sémiotique des passions : des états de choses aux états d'âme*, Paris, Seuil, 1991, p. 93.

10. George E. Marcus, *Le Citoyen sentimental...*, op. cit.

se limite pourtant pas à un simple mécanisme d'ordre physiologique. L'ajustement du corps aux circonstances auxquelles il doit faire face s'appuie également sur les informations qui émanent de la mémoire. En d'autres termes, les réactions affectives des individus ne peuvent être dissociées de leur histoire sociale antérieure, de l'apprentissage des conduites ayant cours au sein de leur famille et des milieux successifs qu'ils ont fréquentés. Leur socialisation et leur trajectoire dans une société donnée pèsent considérablement sur leurs émotions dans la mesure où ces dernières résultent, non seulement des informations présentes, mais encore de la remémoration, plus ou moins consciente, des gestes qui leur ont valu gratifications ou sanctions.

Bien plus encore, les propriétés adaptatives des émotions se prolongent dans une *fonction expressive* qui ne peut être ignorée. Par là, il faut entendre qu'à travers les signes extérieurs d'émotions chaque individu peut communiquer dans quelle mesure la conduite d'autrui lui apparaît ou non en phase avec ses propres attentes. La manifestation d'émotions trahit souvent une tentative de coordination des attitudes réciproques : la colère exige la crainte, la tristesse incite à la compassion, la sympathie appelle la gratitude, l'enthousiasme invite à la joie partagée, le mépris pousse à la honte... Pour bien comprendre les propriétés de ce mode de communication particulier, l'anthropologue américain William Reddy souligne qu'il convient de distinguer, d'une part les *emotions* (les expériences subjectives éprouvées par les individus), d'autre part les *emotives* (les conventions collectives qui permettent leur exposition, voire leur verbalisation, à d'autres que ceux qui les ressentent)¹¹. Cette distinction cruciale attire notre attention sur le fait que l'expression des émotions, à travers des formes collectivement reconnues, altère notablement les sentiments originaux en inscrivant une expérience individuelle, intrinsèquement non verbale, dans un système de significations socialement construit.

11. *L'absence d'une distinction similaire dans la langue française nous contraint à tourner le dos à la traduction la plus littérale. Ainsi, là où William Reddy parle d'émotions, nous suggérons de réserver le terme français « sentiments » afin de désigner l'expérience d'états affectifs diffus qui, en dépit de leur intensité, n'apparaissent que partiellement intelligibles au regard même de ceux qui les ressentent. À la place de l'anglais emotives, nous utiliserons le terme français « émotions » afin de désigner l'expression d'états affectifs selon des conventions socialement partagées qui autorisent une compréhension intersubjective (toujours plus ou moins réussie).*

Un processus de ce type écarte toujours un résidu de sentiments inexprimables, innommables, obscurs et embrouillés, mais favorise dans le même temps l'expérimentation d'états affectifs socialement significatifs. Les « *emotives* sont eux-mêmes des instruments pour directement changer, construire, masquer, intensifier des *emotions*. S'il y a certes bien une dimension "intérieure" à l'émotion, celle-ci n'est jamais intégralement "représentée" par des formulations ou des actions¹² ». La perspective à l'origine de cet ouvrage prend acte de cette dualité essentielle des états affectifs en considérant que l'analyse du spécialiste de l'action collective doit porter, non pas prioritairement sur l'expérience des sentiments (toujours individuelles, en partie inaccessibles et indicibles), mais plutôt sur les dispositifs de mots et d'objets qui assurent leur retranscription et expression publique. Ceci avec pour seul but, soulignons-le encore, de pouvoir rendre compte de la manière dont la manifestation des émotions contribue aux procédures et processus qui sous-tendent le développement des mobilisations collectives.

Dans cette optique, cet ouvrage a été divisé en trois parties étroitement complémentaires. Dans un premier temps, les travaux présentés par les auteurs analysent la contribution essentielle des dispositifs de sensibilisation au travail d'interpellation et d'enrôlement des publics. La deuxième partie interroge plutôt la manière dont les émotions suscitées supportent aussi bien les raisons morales, idéologiques et politiques que les visées stratégiques proférées par les entrepreneurs de mobilisation. Enfin, la perspective comparative propre à la troisième partie met en évidence les conventions et les circonstances – très variables en fonction des contextes nationaux – qui contraignent, autorisent ou disqualifient l'expression de certaines émotions.

— L'enrôlement des soutiens

L'une des premières exigences qui s'impose à tout entrepreneur de cause consiste à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires afin de solliciter des publics inégalement, voire pas du tout, acquis à leur cause, et qui, par le fait d'opiner et de soutenir matériellement cette dernière, seront susceptibles

12. William M. Reddy, « *Against Constructionism : The Historical Ethnography of Emotions* », *Current Anthropology*, 38 (3), 1997, p. 331.

d'être revendiqués comme « soutiens ». Contre une conception spontanéiste de la mobilisation, il n'est jamais inutile de rappeler que lesdits soutiens ne « se » mobilisent pas, mais *sont* plutôt mobilisés. À ce propos, l'étude des dispositifs de sensibilisation nous invite à interroger de plus près l'interpellation et l'enrôlement des soutiens. Le simple fait de parler de « sensibilisation » permet de souligner immédiatement le double objectif qui caractérise les dispositifs militants. D'une part, rendre *sensible*, c'est-à-dire perceptible, visible, digne de préoccupations morales ou politiques, un problème qui ne l'était préalablement pas. D'autre part, rendre *sensibles* les individus interpellés afin qu'ils deviennent attentifs, réceptifs, portés à s'émouvoir et prompts à réagir. L'analyse et la comparaison attentive des dispositifs de sensibilisation attirent surtout notre attention sur la diversité des formes d'enrôlement effectivement produites. Dans certains cas, les réactions intenses qui sont éprouvées, comme on le verra plus loin, contribuent à transmuier les individus en militants disposés à envisager la cause comme une raison de vivre digne des plus grands sacrifices. Cependant, le plus souvent, les réactions sollicitées impliquent, moins une adhésion pleine et entière à la cause, qu'une simple bienveillance qui interdit une quelconque forme d'hostilité. Il en est ainsi des grèves de la faim en faveur de sans-papiers, ou encore des concerts de soutien étudiés par Lilian Mathieu (chapitre 1). Il est très significatif que l'on ait ici affaire à des causes fortement stigmatisées. Dans le premier cas, la grève de la faim est susceptible de sensibiliser, sur un registre humanitaire, des publics qui, sans partager nécessairement l'option d'une ouverture des frontières, peuvent être émus par la souffrance physique des grévistes de la faim. Dans un autre registre, le fait d'assister aux concerts ne signifie pas forcément l'adhésion inconditionnelle à la cause de la lutte contre la double peine. De même les artistes enrôlés peuvent manifester un rapport superficiel et précaire à un soutien qui constitue souvent un moyen de se positionner au sein de certains secteurs de la chanson valorisant les postures protestataires. Autant dire que les aléas des carrières artistiques, parfois même un succès soudain, peuvent aisément défaire les effets apparemment les plus engageants de l'enrôlement au service de la cause¹³.

13. Sur le caractère équivoque de l'engagement des artistes qui tendent à manifester, successivement ou simultanément, des priorités politiques, esthétiques, commerciales, voir Christophe Traïni, *La Musique en colère*, Paris, Presses de Sciences Po, 2008.